

De: [REDACTED]

Envoyé: Mardi 15 septembre 2020 17:24

À: McPhail, Bernard

Cc: Wittmann, Patrick Prévost, Paul Tesselaar, Robert Adler, Jeremy

Sujet: RÉF. : Demande de la Turquie pour un appel au niveau des dirigeants

Merci. [REDACTED]

De: McPhail, Bernard <Bernard.McPhail@pco-bcp.gc.ca>

Envoyé: Mardi 15 septembre 2020 17:18

À: [REDACTED]

Cc: Wittmann, Patrick <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>; Prévost, Paul <Paul.Prevost@pco-bcp.gc.ca>; Tesselaar, Robert <Robert.Tesselaar@pco-bcp.gc.ca>; Adler, Jeremy <Jeremy.Adler@pco-bcp.gc.ca>

Sujet: Demande de la Turquie pour un appel au niveau des dirigeants

Bonjour [REDACTED]

Le vendredi 11 septembre, l'ambassade de la Turquie a demandé à AMC un appel au niveau des dirigeants. L'ambassade a indiqué que l'objectif de l'appel était de discuter « d'éléments de notre programme bilatéral, en particulier des licences d'exportation des marchandises et technologies d'exportation contrôlée ». Les licences d'exportation constituent un point de discussion permanent depuis que le Canada a imposé des restrictions sur les licences d'exportation vers la Turquie en octobre dernier. Bien que ces restrictions aient été réduites depuis, notamment grâce à l'autorisation d'une série de [REDACTED] licences d'exportation plus tôt cette année, les restrictions n'ont pas été complètement levées. La Turquie n'a pas suggéré de date ou d'heure précise pour l'appel. À la fin d'août, la Turquie avait demandé un appel au niveau des ministres des Affaires étrangères. À la suite de cette demande d'appel au niveau des dirigeants, le ministre Champagne et le ministre Cavusoglu (ministre turc des Affaires étrangères) ont prévu tenir un appel le 17 septembre, au cours duquel le ministre Champagne devrait discuter de la question des licences.

[REDACTED]

Bernard

De: Tesselaar, Robert

Envoyé: Vendredi 18 septembre 2020 12:06

À:

Cc: Wittmann, Patrick; Adler, Jeremy; Prevost, Paul; McPhail, Bernard

Sujet: COMPTE RENDU: Appel du 17 septembre 2020 de **MINA** avec le ministre des Affaires étrangères Mevlüt ÇAVU OGLU

Veillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'appel de **MINA** avec le ministre turc des Affaires étrangères hier. Le ministre Çavu oglu a indiqué que le président Erdogan souhaite toujours effectuer un appel entre dirigeants, ce qui a été confirmé par un suivi auprès d'AMC ce matin.

Pro Patria,

Rob

Pièce jointe à être fourni par AMC





De: Wittmann, Patrick

À: [REDACTED]

Sujet: FW: Liste des permis valides concernant l'exportation d'articles du groupe 2 vers la Turquie

Pièces jointes: Groupe de marchandises (numéro deux) à destination de la Turquie, incluant les licences à destinations multiples.docx;

Pièce jointe à être fourni par AMC

Bonjour [REDACTED]

Conformément à nos échanges sur BBM, vous trouverez ci-joint la liste de tous les permis actuellement en vigueur pour l'exportation directe d'articles du groupe 2 vers la Turquie. Cette liste a été envoyée au bureau du ministre Champagne.

Il y a [REDACTED] permis valides d'exportation directe vers la Turquie. De ce nombre, [REDACTED] sont délivrés à L3/Wescam, et ils ont été suspendus.

AMC examine actuelle cette liste. [REDACTED]

Merci,

Patrick

De: Lussier, Vincent

Envoyé: Mardi 6 oct. 2020 18:49

À: [REDACTED]

Cc: Wittmann, Patrick Adler, Jeremy Prévost, Paul McPhail, Bernard

Sujet: Licences d'exportation - conflit du Haut-Karabakh

Pièces jointes: Note d'information de BCP sur l'utilisation présumée des UAV par la Turquie.docx;

Bonjour [REDACTED]

Veillez trouver la note d'information (2 pages) sur le sujet du courriel.

Bonne soirée.

Vince

Major Vincent Lussier

Analyst, Foreign and Defence Policy Secretariat

Privy Council Office / Government of Canada

Work Cell: [REDACTED] / **Persona! Cell:** [REDACTED]

Analyste, Secrétariat pour la politique étrangère et la défense

Bureau du Conseil Privé / Gouvernement du Canada

Portable travail: [REDACTED] / **Portable perso:** [REDACTED]

Note d'information - Licences d'exportation du Canada vers la Turquie

CONTEXTE

Des médias canadiens ont récemment rapporté que des systèmes d'imagerie et de ciblage fabriqués au Canada et vendus à la Turquie auraient été utilisés dans des drones exploités pour le compte de l'armée azerbaïdjanaise pour attaquer l'Arménie dans le cadre de la récente escalade du conflit au Haut-Karabakh.

LISTE DES MARCHANDISES ET TECHNOLOGIES D'EXPORTATION CONTRÔLÉE DU CANADA

La délivrance des licences d'exportation en vertu de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* (LLEI) relève de la Direction générale de la réglementation commerciale et des contrôles à l'exportation d'Affaires mondiales Canada (AMC). À ce titre, AMC reconnaît huit groupes de marchandises et de technologies contrôlées nécessitant des licences d'exportation :

1. Groupe 1 : Liste des marchandises à double usage (comprend le traitement des matériaux, l'électronique, les calculateurs, la navigation et l'aéra-électronique)
2. **Groupe 2 : Liste de matériel de guerre (comprend le matériel spécialisé pour l'entraînement militaire, les armes de petit calibre, les bombes, les torpilles, les roquettes, les missiles, le matériel de conduite de tir, le matériel de surveillance et d'imagerie, les navires de guerre, les UAV)**
3. Groupe 3 : Liste de non-prolifération nucléaire
4. Groupe 4 : Liste de marchandises à double usage dans le secteur nucléaire
5. Groupe 5 : Marchandises et technologies diverses
6. Groupe 6 : Liste du Régime de contrôle de la technologie des missiles
7. Groupe 7 : Liste de non-prolifération des armes chimiques et biologiques
8. Groupe 8 : Abrogé
9. Groupe 9 : Liste du traité sur le commerce des armes (comprend l'artillerie de gros calibre, les véhicules blindés de combat, les hélicoptères et les avions)

SÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS

En octobre 2019, en réponse à l'incursion militaire de la Turquie en Syrie, le Canada a temporairement suspendu la délivrance de toutes les nouvelles licences pour l'exportation de biens et technologies contrôlés. Les exportateurs qui ont obtenu des licences pour exporter ces articles vers la Turquie avant le 11 octobre 2019 pouvaient continuer d'exporter conformément à ces licences pendant leur période de validité.

Le 16 avril 2020, le Canada a levé cette suspension et a considérablement réduit la portée de sa politique sur l'exportation d'articles contrôlés vers la Turquie. Alors que les

restrictions continuaient à s'appliquer aux exportations du groupe 2 (articles militaires) vers la Turquie sur la base d'un « refus présumé » des demandes de nouvelles licences, la politique permettait l'examen au cas par cas des demandes de licences et leur approbation si l'on estimait qu'il existait des « circonstances exceptionnelles », y compris, mais sans s'y limiter, les programmes de coopération de l'OTAN et [redacted] qui pouvaient justifier la délivrance d'une licence d'exportation d'articles du groupe 2 (articles militaires).

En mai 2020, le ministre Champagne a approuvé la délivrance de [redacted] licences du groupe 2 permettant d'envoyer [redacted] systèmes Wescam en Turquie.

PROCHAINES ÉTAPES

Il y a actuellement [redacted] licences valides d'exportation directement en Turquie, dont [redacted] licences du groupe 2 pour les produits L3/Wescam. Ces [redacted] licences - **évilûêiâ** ijijyi@#i [redacted] - ont été suspendues par le ministre des Affaires étrangères à compter du 5 octobre 2020, et plus de [redacted] demandes de licences présentées par Wescam ont été mises en attente. AMC procède actuellement à l'examen des [redacted] licences valides [redacted]

La Turquie est le troisième marché d'exportation du Canada pour les articles militaires et représente 6 % des exportations canadiennes de ces articles, toutes destinations confondues.

De: Lussier, Vincent

Envoyé : Mercredi 7 octobre 2020 10:45

À: [REDACTED]

Cc: Wittmann, Patrick; Adler, Jeremy; Prévost, Paul; McPhail, Bernard

Sujet: RÉF. : Licences d'exportation - conflit du Haut-Karabakh

[REDACTED]
Quelques réponses à vos questions :

Toutes les exportations de L3 Wescam sont-elles interrompues? Wescam ne peut plus exporter vers la Turquie, car ses licences ont été suspendues. L'ASFC a été informée de la suspension, de sorte que si l'entreprise essayait d'exporter, ses exportations seraient arrêtées. [REDACTED]

Est-il possible de déterminer la quantité de marchandises qui ont été expédiées sur les [REDACTED] de dollars et la quantité qui est maintenant bloquée?

Des marchandises d'environ [REDACTED] de dollars ont été exportées jusqu'à maintenant. La suspension empêche l'entreprise d'exporter le reste des marchandises et technologies, évaluée à environ [REDACTED] de dollars.

Bonne journée,
Vince

Major Vincent Lussier

Analyst, Foreign and Defence Policy Secretariat

Privy Council Office/ Government of Canada

Work Cell: [REDACTED] / Persona! Cell: [REDACTED]

Analyste, Secrétariat pour la politique étrangère et la défense

Bureau du Conseil Privé/ Gouvernement du Canada

Portable travail : [REDACTED] / Portable perso : [REDACTED]

De: Prévost, Paul

Envoyé : Lundi 26 octobre 2020 12:52

À : [REDACTED]

Cc : Wittmann, Patrick; Tesselaar, Robert; Lussier, Vincent; McPhail, Bernard

Sujet: RÉF. : CBC, Exportations et Bombardier.

J'ai demandé à AMC une mise à jour et les prochaines étapes. AMC communiquera de nouveau avec nous à ce sujet.

Brigadier-général Paul Prévost, ARC

Director of Operations | Directeur des opérations
Foreign and Defence Policy Secretariat | Secrétariat pour la politique étrangère et la défense
Privy Council Office | Bureau du Conseil Privé
Government of Canada | Gouvernement du Canada
Paul.Prevost@pco-bcp.gc.ca/ Tel./Tél. : 613-957-5481 / Cell. : [REDACTED]

De: [REDACTED]

Envoyé: Lundi 26 octobre 2020 12:51

À : Prévost, Paul <Paul.Prevost@pco-bcp.gc.ca>; [REDACTED]

Cc : Wittmann, Patrick <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>; Tesselaar, Robert <Robert.Tesselaar@pco-bcp.gc.ca>; Lussier, Vincent <Vincent.Lussier@pco-bcp.gc.ca>; McPhail, Bernard <Bernard.McPhail@pco-bcp.gc.ca>

Sujet: RÉF. : CBC, Exportations et Bombardier.

Oui, c'est cela, merci! Ajouter [REDACTED] aussi pour la tenir au courant.

De: Prévost, Paul <Paul.Prevost@pco-bcp.gc.ca>

Envoyé: Lundi 26 octobre 2020 12:18

À: [REDACTED]

Cc : Wittmann, Patrick <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>; Tesselaar, Robert <Robert.Tesselaar@pco-bcp.gc.ca>; Lussier, Vincent <Vincent.Lussier@pco-bcp.gc.ca>; McPhail, Bernard <Bernard.McPhail@pco-bcp.gc.ca>

Sujet : CBC, Exportations et Bombardier.

[REDACTED]

J'imagine que votre question à Patrick au sujet de Bombardier et des exportations fait référence à cet article de la CBC que je ne suivais pas. Nous communiquerons de nouveau avec vous après avoir consulté AMC.

<https://www.cbc.ca/news/politics/turkey-armenia-azerbaijan-drones-bombardier-1.5775350>

Brigadier-général Paul Prévost, ARC

Director of Operations | Directeur des opérations
Foreign and Defence Policy Secretariat | Secrétariat pour la politique étrangère et la défense
Privy Council Office | Bureau du Conseil Privé
Government of Canada | Gouvernement du Canada
Paul.Prevost@pco-bcp.gc.ca/ Tel./Tél. : 613-957-5481 / Cell. : [REDACTED]

Bombardier Produits récréatifs suspend la livraison de moteurs d'aéronef utilisés dans les drones militaires

Partage dans les médias sociaux

- Facebook
- Twitter
- Reddit
- LinkedIn
- Courriel

Une société canadienne affirme n'avoir appris que récemment que les moteurs alimentaient des véhicules aériens sans pilote (UAV) militaires



Levon Sevunts - Radio Canada International - Publié: 25 octobre 2020 13:25 PM HE | Dernière mise à jour: Le 25 octobre



Un drone turc Bayraktar TB2 est photographié en 2019 avec son capteur WESCAM MX-15D et son système de ciblage. Le drone est propulsé par un moteur Rotax produit par la filiale autrichienne de Bombardier Produits récréatifs. (Birol Bebek/AFP, source: Getty Images)

Bombardier Produits récréatifs (BRP) déclare avoir suspendu la livraison de moteurs d'aéronef aux « pays dont l'utilisation soulève des doutes » à la suite de reportages indiquant que certains de ces moteurs sont utilisés sur des drones de combat turcs déployés par l'Azerbaïdjan pour combattre les forces arméniennes au Haut-Karabakh.

L'entreprise québécoise - plus connue pour ses motoneiges Ski-Doo et Lynx - a déclaré avoir appris à la fin de la semaine dernière que certains des moteurs d'aéronefs de loisirs produits par sa filiale autrichienne, Rotax, sont utilisés dans les véhicules aériens sans pilote (UAV) turcs Bayraktar TB2.

« Nous avons appris récemment que certains moteurs Rotax sont actuellement utilisés dans des véhicules aériens sans pilote militaires, et nous avons immédiatement entamé une enquête approfondie », a déclaré Martin Langelier, vice-président principal de BRP et porte-parole de la société, à Radio Canada International dans un communiqué par courrier électronique.

« Pour l'instant, nous suspendons la livraison de moteurs d'aéronef dans les pays dont l'usage soulève des doutes. »

Contrôle des exportations et technologie « civile »

M. Langelier a déclaré que tous les moteurs d'aéronef Rotax sont conçus et produits en Autriche exclusivement à des fins civiles et sont certifiés pour un usage civil uniquement.

Le Canada a suspendu la plupart de ses exportations de technologie militaire vers la Turquie en octobre 2019, à la suite de l'invasion par la Turquie du nord-ouest de la Syrie.

Michel Cimpaye, porte-parole d'Affaires mondiales Canada, a déclaré que les exportations d'articles figurant sur la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée du pays nécessitent une licence uniquement lorsqu'ils sont exportés du Canada.

Les biens et technologies contrôlés exportés d'un autre pays sont toutefois soumis aux contrôles à l'exportation de ce pays, a ajouté M. Cimpaye.

Gabriele Juen, porte-parole du ministère autrichien des Affaires étrangères, a déclaré que les moteurs Rotax sont utilisés dans divers sports motorisés et que les drones pourraient être utilisés « à une multitude de fins exclusivement civiles ».

« La liste de contrôle des biens à double usage de l'Union européenne ne mentionne pas le moteur de drone en question comme étant un bien à double usage », a déclaré M. Juen. « Par conséquent, aucune autorisation n'est requise en vertu de la législation autrichienne qui régit l'exportation de produits liés à la défense. »

Une faille dans les régimes de contrôle des armes

Kelsey Gallagher est un chercheur du groupe de désarmement Project Ploughshares, qui a étudié les exportations canadiennes de technologie de drones vers la Turquie.

M. Gallagher a déclaré que la question des moteurs d'aéronef récréatifs de BRP qui se retrouvent dans les drones de combat turcs met en évidence une lacune importante des régimes internationaux de contrôle des armements.

« Je crois que cela montre que des composants tels que les moteurs devraient plus fréquemment être soumis à des réglementations comme celles qui sont en place pour ce que nous considérons comme des armes plus conventionnelles », a-t-il déclaré. « Souvent, les moteurs ne sont pas contrôlés en tant que systèmes d'armes, alors qu'ils font partie intégrante, comme d'autres composants, du fonctionnement d'un véhicule. »

Les drones Bayraktar TB2 sont également équipés de capteurs optiques et de systèmes de désignation de cibles produits par L3 Harris WESCAM à Burlington, en Ontario.

Lundi, des responsables de la défense en Arménie ont montré ce qu'ils prétendent être des pièces d'un drone Bayraktar TB2 et de ses systèmes optiques et d'acquisition de cibles fabriqués au Canada, ainsi que de son moteur Rotax.

Un porte-parole du ministère arménien de la Défense a déclaré qu'un autre drone turc Bayraktar TB2 avait été abattu par des unités de défense aérienne arméniennes lors de combats au Haut-Karabakh jeudi.

Le premier ministre arménien Nikol Pashinyan a appelé les pays qui fournissent des composants au programme de drones turc à suivre l'exemple du Canada et à suspendre toutes les exportations de ces composants vers la Turquie.

Depuis le 27 septembre, des combats font rage dans la région séparatiste du Haut-Karabakh en Azerbaïdjan, dont la population est d'origine arménienne. C'est la plus importante explosion de violence depuis qu'un cessez-le-feu négocié par la Russie a mis fin aux hostilités en 1994.

L'Arménie a accusé à plusieurs reprises la Turquie de fournir des armes à l'Azerbaïdjan - notamment des drones et des avions de chasse F-16 - ainsi que des conseillers militaires et des mercenaires syriens djihadistes participant aux combats.

Les autorités arméniennes ont également accusé l'Azerbaïdjan d'utiliser les drones turcs non seulement pour cibler les forces militaires, mais aussi pour mener des frappes contre les infrastructures civiles dans tout le Haut-Karabakh et en Arménie même.

La Turquie et l'Azerbaïdjan ont nié ces allégations. L'ambassade de la Turquie a refusé de donner des commentaires.

Les responsables d'Affaires mondiales Canada ont déclaré qu'ils enquêtaient sur les allégations concernant l'utilisation possible de la technologie canadienne dans le conflit au Haut-Karabakh et qu'ils « continueront à évaluer la situation ».



Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, s'adresse à la presse au Haut-commissariat du Canada à Londres, le 16 janvier 2020. (Tolga Akmen/AFP/Getty Images)

Le ministre des Affaires étrangères François-Philippe Champagne a suspendu le 6 octobre les licences d'exportation de capteurs optiques et des systèmes d'acquisition de cibles de WESCAM.

Toutefois, de hauts fonctionnaires d'Affaires mondiales qui se sont exprimés lors de la réunion d'information de jeudi pour les députés sur la situation au Haut-Karabakh n'ont pas pu expliquer pourquoi une exemption a été faite pour ces exportations en premier lieu, étant donné l'embargo annoncé en 2019 et renouvelé en avril dernier.

Devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, Shalini Anand, directrice générale intérimaire, Contrôles à l'exportation, Affaires mondiales Canada, a déclaré qu'elle ne pouvait pas discuter de la question des licences en raison de la « confidentialité des renseignements commerciaux ».

Le premier ministre Justin Trudeau a spécifiquement discuté de la question des exportations de WESCAM vers la Turquie avec le président Recep Tayyip Erdogan lors d'une conversation téléphonique en avril, selon des sources qui ont parlé avec Radio Canada International sous le couvert de l'anonymat.

Selon le cabinet du premier ministre, la question a été de nouveau abordée lors de leur conversation téléphonique du 16 octobre.